



Bordeaux, le 04/12/2018

Communiqué

« Retards de versement des Aides PAC : Cessons d'accabler les éleveurs ! »

La FDSEA de la Gironde n'a de cesse de dénoncer, depuis 2015, la **complexité** kafkaïenne de la **gestion des aides de la PAC** par la France (télédéclaration et processus d'instruction des dossiers, notamment) et les **retards consécutifs récurrents de versements des aides** aux exploitants agricoles.

Près de quatre ans se sont écoulés et, alors que les progrès continus en matière informatique devraient amener de réelles améliorations, **la situation n'est toujours pas revenue à la normale !** Elle semble même empirer :

Tandis que les déclarations politiques se multiplient en faveur de l'environnement, les incitations financières ne sont pas au rendez-vous ; ainsi en est-il des aides à l'agriculture biologique et des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), dont les versements pour les campagnes 2016 et 2017 ne seront pas achevés avant début 2019 et dont ceux relatifs à la campagne 2018 ne sont pas annoncés avant mars prochain !

Quel signal est envoyé à aux exploitants agricoles qui souhaitent s'engager en faveur de l'apiculture ou encore de la protection des races menacées ?

Pire encore, ce sont 333 dossiers girondins - en majorité en élevage - dont l'intégralité du paiement « vert » de la campagne PAC 2018, initialement promis pour ce mois de décembre, serait reporté à mars 2019 pour une question de... vérification !

Au vu des difficultés économiques que connaissent les éleveurs depuis trop longtemps, ceci apparaît comme une véritable provocation.

Aussi la FDSEA de la Gironde exige-t-elle de la part de l'État le versement au 13 décembre 2018 d'un acompte au moins équivalent à 70 % du paiement vert pour tous les exploitants agricoles concernés.

Sans réponse positive de la part du Ministère de l'Agriculture, **la FDSEA engagera des actions** dès la semaine prochaine.